

Réunion du Conseil de l'ED 353
« Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur »
8 Février 2006 de 9h30 à 12h

Présents: S. Bellizzi, R. Bouchakour, A. Boudier, S. Boutahar, T. Désoyer, C. Kharif, JP Lefebvre, R. Martin, PO Mattéi, JC Michel, A. Pocheau, R. Saurel, P. Suquet, E. Villermaux.

Invitée: J. Pullino.

P. Suquet précise que le point principal de l'ordre du jour étant une discussion sur la procédure de sélection et d'affichage des sujets de thèse, il a préféré limiter cette réunion du conseil de l'ED aux membres internes de ce conseil.

1. Bilan de la campagne d'allocations 2005

18 allocations ont été finalement attribuées à l'ED en 2005: 4 au titre d'allocations couplées pour des normaliens, 10 allocations « ordinaires » au titre de la première session, 2 au titre de la seconde session, 2 sur le contingent des Présidents d'université (U1 en l'occurrence). Répartition entre laboratoires: LMA (3 ordinaires + 3 AC), IRPHE (2 ordinaires + 1 AC), L2MP (4 ordinaires), IUSTI (4 ordinaires), MNSM-GP (1 ordinaire).

1 allocation supplémentaire avait été obtenue par K. Schneider (MNSM-GP) au titre de la coopération franco-allemande, mais notifiée trop tard pour être pourvue en 2005. Son report en 2006 a été demandé.

Au total 50 thèses ont été lancées à la rentrée 2005 (ce qui traduit une augmentation par rapport aux autres années):

- 18 allocations du Ministère,
- 15 financements purement industriels (11 CIFRE et 4 contrats),
- 15 bourses d'organismes (éventuellement co-financées région ou entreprise),
- 2 bourses étrangères.

2. Procédure de fléchage et d'affichage des sujets de thèse.

Compte tenu de l'expérience des années précédentes et des effectifs Master de cette année, l'affichage de sujets sur la page Web de l'ED (et des laboratoires le cas échéant) est indispensable. Il correspond également à la position prise par l'ED d'ouvrir toutes ses allocations à des candidats de Masters externes (en plus des candidats locaux). Un affichage clair des sujets classés prioritaires est donc nécessaire dans 2 buts: informer les candidats potentiels sur les sujets fléchés, faciliter l'attribution des allocations (la priorité des laboratoires étant un des critères retenus). Il est apparu en 2005 que la procédure de proposition de sujets de thèse avec affichage direct sur le Web ne permettait pas une validation suffisante des sujets. De plus les retards constatés dans la transmission des classements des laboratoires (souvent connus bien après l'affichage sur le web) ont affaibli l'information apportée aux candidats.

Après discussion, il est décidé d'adopter une double validation par les directeurs de laboratoire puis par le conseil de l'ED. En pratique:

- les chercheurs proposeront leurs sujets de thèse en ligne jusqu'au 15 Mars. Ceux-ci ne seront pas

immédiatement visibles.

- les directeurs de laboratoire affecteront à ces sujets un code de priorité entre le 15 et le 30 Mars, selon les conventions suivantes:
 - code 0: l'affichage du sujet sur la page de l'ED n'est pas souhaité,
 - code 1: sujet affiché sans priorité particulière,
 - code 2: sujet affiché et considéré comme prioritaire,
 - code 3: sujet affiché et considéré comme hautement prioritaire,
 - code FD: financement autre qu'une allocation du Ministère demandé,
 - code FD(N): autre financement demandé mais sujet également proposé à une allocation du Ministère avec code N (N=1,2 ou 3),
 - code FA: financement acquis (autre qu'une allocation du Ministère), sujet ouvert au concours.
- Une réunion du conseil de l'ED, début avril, confirmera ou amènera les codes. L'affichage des sujets sur le web sera alors fait pour tous les sujets (sauf ceux codés 0) avec leur code.

Pour conserver un caractère de fléchage fort au code 3, il est décidé de limiter en fonction de la taille des laboratoires le nombre de codes 3 « purs » (en dehors des codes FD) à:

- 4 pour IRPHE, IUSTI, L2MP, LMA,
- 2 pour MNSM-GP, CIME, LABM, LBA, Hydrodynamique.

– **Remarques:**

- En ce qui concerne le code complémentaire N des financements demandés FD(N), il n'est pas fixé de quota mais il est demandé aux directeurs de ne pas multiplier systématiquement les codes 3 derrière les financements demandés.
- Il est rappelé que le Ministère souhaite encourager les laboratoires ou opérations labellisées (UMR, ACI ...) et au sein de ceux-ci les jeunes équipes (notamment les jeunes HdR). Des demandes spécifiques peuvent également être faites pour les membres de l'IUF.

3. Enquête du Ministère

Le Ministère a lancé auprès des ED une enquête très précise sur le devenir des doctorants ayant soutenu en 2003. Le formulaire est distribué en séance. *Il est demandé à tous les laboratoires de prévoir dès à présent un suivi des doctorants selon ce modèle.* Une enquête comparable vient d'être adressée à l'ED sur les soutenances des allocataires 1997-2002.

4. Comité d'Orientation Scientifique des Universités d'Aix-Marseille

Les Universités d'Aix-Marseille ont mis sur pied un comité d'orientation scientifique chargé d'examiner la politique de recherche de leurs laboratoires et de dégager des recommandations, notamment en matière de recrutement. Les ED ont été contactées pour proposer des experts. Parmi les experts proposés, Y. Pomeau et G.A. Maugin ont accepté d'y participer. Le COS se réunira du 10 au 14 avril sous la présidence de JC Lehman. Le problème de la redondance avec les évaluations CNRS (qui n'est pas impliqué) est posé lors de la discussion.

5. Institut Carnot

R. Bouchakour présente la demande de label Carnot dont il est responsable avec M. Lannoo. Ce projet regroupe 9 laboratoires de Marseille-Nord, impliquant 1000 personnes (600 permanents et 400 doctorants) sur 4 thèmes: Matériaux, micro-nano-électronique, mécanique-énergétique,

traitement de l'information et systèmes. Les laboratoires d'adossement de l'ED constituent une bonne partie des laboratoires associés au projet. La réponse est attendue pour le 15 février.

6. Vie de l'ED.

P. Suquet rappelle la tenue de la réunion de rentrée de l'ED et de la journée des Doctorants. Il est demandé aux laboratoires et directeurs de thèse d'envoyer systématiquement les nouveaux doctorants à la première (ce qui permet de gagner du temps afin de ne pas répéter les informations essentielles) et de s'impliquer plus activement dans la seconde. Il serait dommage de ne se rappeler l'existence de l'ED qu'au moment de la distribution des allocations.

Les nouveaux délégués étudiants ont été élus: A. Boudier (suppléante E. Guibert) et D. Fronte (suppléant S. Boutahar).

7. Formations en cours de thèse

A. Boudier et S. Boutahar font le point sur les formations en cours ou projetées:

- anglais conversationnel (10 participants)
- communication scientifique en anglais (une vingtaine de participants sur 3 sessions),
- succès des 3 sessions de formation aux premiers secours,
- succès de la formation aux brevets (à renouveler) par un intervenant de la CEE,
- création de sites Web (en cours d'organisation),
- souhait d'organiser une formation sur la création d'entreprise. Il est suggéré de contacter l'incubateur Impulse de la MDI.

Il est rappelé aux directeurs de laboratoire que l'ED peut aider à l'équipement (notamment informatique) de salles de formation (cela a été fait au LMA). Le besoin actuel se situe dans des salles d'une vingtaine de postes.

8. Site Web.

Le site Web de l'ED n'a pas été mis à jour depuis un an. Pour faciliter sa gestion, il va être transféré sous SPIP par J Colombet, ITA nouvellement arrivé au LMA. Le transfert est prévu fin mars 2006.

La séance est levée à 12h.

P. Suquet